



Nantes, le 7 juillet 2021,

A l'attention de M. Le Recteur de l'académie de Nantes,

Objet : Demande d'audience sur les modalités d'affectation des agents non titulaires d'enseignement, d'éducation et d'orientation

Monsieur le Recteur,

Lors du Groupe de Travail des agents contractuels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du 29 juin 2021, Madame la cheffe de la DIPE a informé les représentant.es des personnels de la modification des modalités d'affectation dans l'académie pour les agents non-titulaires en CDI.

Dorénavant, le rectorat nommera ces personnels en respectant prioritairement la quotité du CDI. Ce changement répond à ce que nous portions depuis des années : les contrats en CDI doivent rester sur la quotité qui est la leur et les agents concernés ne doivent pas pâtir d'une baisse locale des besoins. Si nous pouvons nous satisfaire de cette décision, qui fait suite à un jugement du Tribunal Administratif de Nantes, nous alertons également sur les difficultés que cette modification pourrait entraîner pour les personnels affectés de façon éloignée – voire très – éloignée de leur résidence personnelle. Outre les conséquences financières, cette situation risque de causer une réelle dégradation des conditions de travail des agents concernés.

Par conséquent, nous sollicitons auprès de vous une audience afin d'échanger sur la prise en compte, notamment financières, des conséquences de telles affectations.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes, nos respectueuses salutations,

Nelly HERVOUET

Secrétaire académique du SNES-FSU Nantes

Valérie JUSTUM

Secrétaire académique du SNEP-FSU Nantes

Cécile CHENE

Secrétaire académique du SNUEP-FSU Nantes

Karine PERRAUD

Secrétaire académique de la CGT Educ'action Nantes

Bertrand COLAS

Secrétaire académique de la CGT Educ'action Nantes

Ginès CERVANTES LOPEZ, élu paritaire pour la CGT à la CCP des non titulaires d'enseignement, d'éducation et d'orientation

François PESCHARD, élu FSU à la CCP des non titulaires d'enseignement, d'éducation et d'orientation